

■ **S.I. NERVA B S.A. en liquidation**, à Renens (VD), société dont la procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée (FOSC du 07.03.2003, p. 17). Par décision du 24 mars 2003, le Président du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne a prononcé la réouverture de la faillite de la société. La procédure de faillite étant clôturée, la raison sociale est radiée d'office, conformément à l'art. 66, al. 2 ORC.
Journal no 3047 du 22.03.2004
(02186686 / CH-550.0.089.633-9)